



SOUTIEN A MYLENE

Le 05.12.2016

La CGT insertion probation des Hauts de Seine apporte son soutien à notre collègue Mylène, convoquée le 13 décembre en commission de discipline, pour s'être exprimée dans la presse, concernant la politique mise en place en matière de repérage des personnes radicalisées.

Contrairement à ce que veut faire croire la DAP, Mylène ne s'est pas exprimée à titre individuel mais a bien fait entendre les réserves portées par son organisation syndicale.

**CONVOQUEE POUR AVOIR OSER PARLER ? REFLECHIR ? DENONCER ?
CRITIQUER ?**

Nous demandons l'arrêt des poursuites contre Mylène et rappelons que l'exercice des expressions syndicales est un droit constitutionnel.

**La section CGT insertion probation du
SPIP des Hauts de Seine**

Syndicat CGT des Personnels du SPIP des Hauts de Seine
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine
3, avenue du Général Gallieni 92023 NANTERRE cedex
Contact : cgtp-92@hotmail.com